



HAL
open science

La réception variée des "Variae" de Cassiodore au Moyen Âge

Valérie Fauvinet-Ranson

► **To cite this version:**

Valérie Fauvinet-Ranson. La réception variée des "Variae" de Cassiodore au Moyen Âge. J. B. Amadiou, J. M. Joubert, F. Ploton Nicollet et M. Vartejanu-Joubert. Les sources au cœur de l'épistémologie historique et littéraire, 48, École nationale des Chartes, pp.37-47, 2017, Études et rencontres de l'École des Chartes, 9782357230842. hal-02425162

HAL Id: hal-02425162

<https://hal.science/hal-02425162v1>

Submitted on 1 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LES SOURCES AU CŒUR DE L'ÉPISTÉMOLOGIE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE



études réunies par
JEAN-BAPTISTE AMADIEU,
JEAN-MARC JOUBERT,
FRANÇOIS PLOTON-NICOLLET
ET MĂDĂLINA VĂRTEJANU-JOUBERT



études et rencontres
DE L'ÉCOLE DES CHARTES

48

LES SOURCES
AU CŒUR DE L'ÉPISTÉMOLOGIE
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE



© Copyright 2016 École nationale des chartes
Tous droits réservés. Aucune reproduction, même partielle, sous quelque forme
que ce soit, n'est permise sans l'autorisation écrite du détenteur des droits.

ISBN 978-2-35723-084-2
ISSN 1760-5687

études et rencontres
DE L'ÉCOLE DES CHARTES

48

LES SOURCES
AU CŒUR DE L'ÉPISTÉMOLOGIE
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Études réunies par
Jean-Baptiste Amadiou,
Jean-Marc Joubert,
François Ploton-Nicollet
et Mădălina Vârtejanu-Joubert

PARIS
ÉCOLE DES CHARTES
2016

Ce livre a été publié grâce au concours de l'Institut catholique d'études supérieures (ICES) et de l'Association internationale pour l'histoire de l'État et de l'administration (AIHEA).

Illustration de couverture : Chantilly, Bibliothèque du musée Condé, ms. 102 (xvi^e siècle), folio 2v (allégorie des lis et des marguerites), détail représentant une divinité fluviale accoudée sur une urne.

Suivi éditorial : Céline Barthonnat, Isabelle Pelletier, Delphine Saget

Correction : Sandra Pizzo

LA RÉCEPTION VARIÉE
DES *VARIAE* DE CASSIODORE
AU MOYEN ÂGE

PAR

VALÉRIE FAUVINET-RANSON

En 537-538, Bélisaire, général de l'empereur romain d'Orient Justinien, était assiégé dans Rome par les Ostrogoths, maîtres de l'Italie depuis cinquante ans. Tandis que faisait rage la guerre de reconquête menée par lui et que l'Italie était dévastée en bien des lieux, Cassiodore, sénateur, grand propriétaire foncier et ministre romain des rois ostrogoths successifs, se retirait de la vie publique et composait, à Ravenne, les *Variae*.

Pour ce faire, il ne se livra pas à un travail d'écriture, mais à un travail de tri et de mise en ordre de documents accumulés durant les trente années de sa carrière publique et politique. Les *Variae* sont en effet un recueil de 468 actes de chancellerie, sélectionnés par lui parmi tous ceux qu'il avait rédigés à l'occasion de ses différentes fonctions, comme questeur du Palais (506-511), maître des Offices (523-527) et préfet du Prétoire (533-537). Ces actes, répartis en douze livres, sont rédigés sous la forme de lettres. Les livres VI et VII regroupent des formules types de nomination de fonctionnaires, destinées à servir de modèles.

Tableau 1. — Livres écrits par Cassiodore

Livres	écrits au nom de...	en...	par Cassiodore en tant que...
I			
II	THÉODORIC	506-511	questeur
III			
IV			
V		523-526*	maître des Offices
VI	FORMULES	?	
VII			
VIII		526-527	
IX	ATHALARIC	526-527	maître des Offices
		et 533-534	
X	AMALASONTHE, THÉODAHAD, VITIGÈS	534-537	préfet du Prétoire
XI	CASSIODORE	533-537	préfet du Prétoire
XII			

* Sauf les deux derniers textes, qui datent de 511.

Le contenu des documents est administratif et juridique, parfois technique, et touche à toutes sortes de sujets, mais la forme se veut littéraire, les digressions sont fréquentes et parfois si développées que l'objet réel du courrier paraît un prétexte au déploiement de toute une culture. Ces digressions ne relèvent pourtant pas seulement de la volonté de faire preuve d'érudition ou du plaisir de la connivence avec le destinataire, elles témoignent aussi du souci de livrer à la postérité un savoir qui est sur le point de disparaître. La conscience de la gravité du moment, de la période, transparait notamment dans la préface :

Par la suite, ton travail pourra, sans aucunement les indisposer, instruire des hommes peu formés, mais qui, conscients de leur facilité de parole, s'apprêtent à s'occuper des affaires publiques¹.

Ce gros volume est donc un corpus de sources, choisies avec soin par l'auteur dans ses archives (ou les archives des bureaux de Ravenne) parmi d'autres dont il disposait. Il est en même temps une œuvre littéraire, de type épistolaire.

À l'intérieur des livres, il n'existe pas de principe de classement, ni thématique, ni strictement chronologique : les actes se succèdent dans un certain désordre

1. Cassiodore, *Variae*, préface, § 8 : *Deinde rudes uiros et ad rem publicam conscia facundia praepratos labor tuus sine aliqua offensione poterit edocere.*

et, lorsqu'ils se rapportent à une même affaire, ils peuvent se suivre comme être dispersés dans des livres différents. Les débuts et fins de livres constituent des places d'honneur réservées à des textes généralement longs et adressés soit à des personnalités importantes, comme Boèce et Symmaque, soit à l'empereur d'Orient, soit à des souverains étrangers, comme Clovis². Tous ces textes ont en commun, dans les cinq premiers livres, de montrer le royaume ostrogothique sous son meilleur jour, dans les cinq derniers, de mettre en valeur Cassiodore, notamment dans les deux derniers, composés de textes rédigés en son propre nom en tant que préfet du Prétoire. Les formules des livres VI et VII sont, pour leur part, classées par ordre hiérarchique décroissant des fonctions conférées, depuis le consulat et le patriciat, puis les préfectures du Prétoire et de la Ville.

On ne sait pas si Cassiodore se contenta de trier ses actes et de les disposer dans un certain ordre ou bien s'il en remania certains. Dans sa préface, il dit avoir travaillé rapidement et n'indique en aucune manière avoir réécrit certains textes ; quelques maladresses, qu'il explique par la précipitation dans laquelle il devait composer ces actes au milieu des affaires publiques, portent à le croire. Les seules traces évidentes de son intervention sont le remplacement de certains noms propres par un pronom indéfini (« untel »). Toutefois – heureusement pour nous, historiens de la période –, il a gardé la plupart des noms propres, sauf dans les formules. Il explique en effet dans sa préface que la publication de ce recueil est également motivée par la volonté de faire passer à la postérité le souvenir des personnages méritants de son époque, de prolonger la mémoire de ses contemporains et la sienne propre :

Nous t'en prions, ne replonge pas dans l'obscurité du silence ceux qui ont mérité de recevoir d'illustres dignités, tandis que tu les célébrais par tes mots. Tu as entrepris en effet de les évoquer par un éloge conforme à la vérité et de les peindre avec les couleurs de l'histoire, en quelque sorte. Si tu les livres aux louanges de la postérité, tu auras rendu à la vie, selon la coutume des anciens, ceux qui sont morts dignement. Par ailleurs, par l'autorité du roi, tu corriges ceux qui se livrent à des malversations, tu brises l'audace de ceux qui enfreignent les règles, tu rends les lois redoutables. Et tu hésiterais encore à publier ce qui, tu le sais bien, pourrait s'accorder avec de si grands intérêts ? Tu voilerais, pour ainsi dire, le miroir où se reflète ton âme et où tous les siècles à venir pourraient te regarder. Il arrive fréquemment que les enfants ne ressemblent pas à leurs parents ; mais nul ne peut tenir un discours qui ne s'accorde pas avec ce qu'il est³.

2. Voir James J. O'Donnell, *Cassiodorus*, Berkeley/Los Angeles/Londres, 1979, p. 77-80.

3. Cassiodore, *Variae*, préface, § 9-10 : *Noli, quaesumus, in obscurum silentii reuocare, qui te dicente meruerunt illustres dignitates accipere. Tu enim illos assumpsisti uera laude describere et quodam modo historico colore depingere. Quos si celebrandos posteris tradas, abstulisti, consuetudine maiorum, morientibus decenter interitum. Deinde mores prauos regis auctoritate recorrigis, excedentis audaciam*

Qu'il ait ou non retouché les textes, Cassiodore ajouta un certain nombre d'éléments, dont une longue préface écrite à ce moment-là, qui explique les motivations de ce travail, son titre et ses objectifs. Dans cette préface, il emploie, dès le premier paragraphe, le mot *corpus* pour désigner son recueil :

Ils [mes amis] me persuadaient de faire tenir en un unique ensemble [*in unum corpus redigere*] les discours que, durant mes nombreuses fonctions, j'avais prononcés pour exposer la nature des affaires⁴.

Or, justement à cette époque, en 528-529, on employait ce terme pour désigner une collection de textes juridiques, le Code Justinien⁵ : on trouve ainsi ce mot, dans la troisième préface de ce code, dans une formulation assez proche de celle de Cassiodore :

Igitur in primordio nostri imperii, sacratissimas constitutiones, quae in diuersa uolumina fuerant dispersae, et quam plurima similitudine necnon diuersitate uacillabant, *in unum corpus colligere* omnique uitio purgare proposuimus⁶.

Il est possible que Cassiodore ait pensé, en compilant ses actes, à cette grande entreprise menée par l'empereur Justinien, même si leurs objectifs et leur matière n'étaient pas les mêmes.

Cassiodore ajouta également à son recueil de *Variae* une seconde préface, avant les deux derniers livres qui regroupent les textes écrits en son propre nom, comme préfet du Prétoire. Et, plus tard, peut-être en 540, il adjoignit au tout un treizième livre, surprenant parce qu'il n'a, à nos yeux, rien à voir avec les douze autres, un traité *De anima*. Si l'on peut parler de corpus de sources pour les douze

frangis, timorem legibus reddis. Et adhuc dubitas edere quod tantis utilitatibus probas posse congruere? Celas etiam, ut ita dixerim, speculum mentis tuae, ubi te omnis aetas uentura possit inspicere. Contingit enim dissimilem filium plerumque generari; oratio dispar moribus uix potest inueniri.

4. Cassiodore, *Variae*, préface, § 1 : *Dicta mea, quae in honoribus saepe positus pro explicanda negotiorum qualitate profunderam, in unum corpus redigere suadebant.*

5. Voir TLL, s. v., p. 1020, col. 2, IV : le mot *corpus* est attesté depuis Cicéron au moins avec le sens d'œuvre (Fam., V, 12 [112], 4). On lit chez Vitruve, dans la conclusion de l'*Architecture*, l'image de l'ouvrage comme corps dont les membres sont les différentes sections (X, 16, 12). Sénèque évoque la composition d'un ouvrage, issu de tout ce que la lecture a recueilli, à la manière dont les abeilles font le miel à partir de ce qu'elles ont butiné (Ep., XI, 84, 2-3 : *ut, quicquid lectione collectum est, stilus redigat in corpus*). Mais le sens d'ouvrage composé à partir de la compilation d'autres ouvrages ne semble pas être attesté avant la composition des recueils juridiques, et notamment celui de Justinien.

6. Code Justinien, début de la troisième préface (seconde édition du code), trad. fr. Henri Hulot, Jean-François Berthelot, Pascal-Alexandre Tissot, Alphonse Béranger, Metz, 1803 (qui ne traduit pas les mot *in unum corpus*) : « Dans le commencement de notre règne, nous avons fait recueillir les constitutions qui étaient dispersées en divers volumes, dont la plupart formaient des répétitions ou étaient opposées; et nous avons ordonné qu'elles fussent épurées de toutes sortes de vices ».

autres livres, on est obligé de prendre en compte le fait que l'auteur voyait ce recueil augmenté du *De anima* comme une œuvre à part entière, orientée par les préfaces et par ce dernier livre, traversée par une ou plusieurs intentions bien claires pour lui, moins évidentes pour nous. La notion et le mot de *corpus* sont bien présents chez lui, mais ils ne résument pas son œuvre, qui diffère de ce que nous entendons par ce terme.

Peut-être faut-il revenir au sens premier de ce mot *corpus*, employé au début de la première préface, comme on l'a vu : les douze livres seraient alors le « corps » de cet ouvrage, auquel le treizième livre donnerait comme une âme. Les douze premiers livres contiennent les directives royales (*praecepta regum*), le treizième se termine par une prière à un roi d'un autre ordre, le Christ, appelé *Rex sanctus* et *Dominus*⁷, et tout l'ouvrage est ainsi comme placé sous son patronage. La première préface ne mentionne pas le *De anima*, et il est probable que Cassiodore évolua dans sa manière d'envisager son recueil et dans la signification qu'il lui avait donnée.

*

Cassiodore conçut donc cette œuvre comme une sorte de corpus, corpus de sources destinées à prolonger la mémoire de personnages et de toute une culture, corpus de modèles de chancellerie aussi pour des successeurs moins cultivés et moins doués, mais également comme une œuvre qui reflète sa personnalité et où se côtoient divers styles. C'étaient là ses intentions.

Aujourd'hui, le recueil est avant tout considéré comme une source historique primordiale pour la connaissance du royaume ostrogothique et il intéresse les historiens du point de vue politique, institutionnel, juridique, culturel, etc. Sa valeur littéraire, comme pour beaucoup d'ouvrages tardifs, a été niée et commence à peine à être réévaluée depuis une vingtaine d'années. De même, on commence tout juste à reconnaître Cassiodore comme une personnalité intéressante, comme un fin politique ayant mené une action réelle⁸ et non plus comme un simple opportuniste, une sorte de marionnette assez lâche qui aurait accepté toutes les compromissions – et, au premier chef, l'exécution de Boèce – pour rester ministre de rois successifs à travers vents et marées.

Entre ces deux points de vue, comment les *Variae* ont-elles été perçues et lues au cours des siècles ? Je me limiterai au début du Moyen Âge, faute de temps et parce que c'est là que se joue le destin du recueil.

7. Titre qui est aussi celui du roi ostrogoth : Théodoric est appelé *dominus noster*, par exemple dans la grande inscription CIL X, 6850-51 (= ILS 827 = ILCV 35), et *domnus auus noster* par son successeur Atharic dans les *Variae* (par exemple VIII, 2, 4).

8. Voir notamment le livre d'Andrea Giardina, *Cassiodoro politico*, Rome, 2006, qui a une place importante dans la réévaluation de son rôle.

On ne sait pas très bien ce que devint, après la mort de Cassiodore vers 575, Vivarium, le monastère qu'il avait fondé sur ses terres, à Squillace (actuelle Calabre). Il avait rassemblé là une bibliothèque importante, qui fut assez rapidement dispersée. De la même manière, on ignore ce que devinrent les *Variae* après sa disparition. Des exemplaires restèrent vraisemblablement en Italie. On n'a nulle part, à ma connaissance, la moindre trace directe ou indirecte de l'œuvre jusqu'au x^e siècle. Elle n'est pas citée, elle ne semble pas resurgir au moment de la renaissance carolingienne, contrairement à beaucoup d'autres textes de l'Antiquité tardive. Seul le *De anima* subsiste : les manuscrits les plus anciens le contenant sans le reste des *Variae* remontent au ix^e siècle, alors qu'on n'a aucun témoin aussi ancien des *Variae*. Ce treizième livre semble avoir pris une existence autonome, quand se développa un intérêt pour la psychologie : l'éditeur du petit traité, Halporn, cite à l'appui de cette constatation son usage par Raban Maur (780-856) et Hincmar de Reims (806-882)⁹.

La première mention que nous ayons du reste des *Variae* semble dater des ix^e-x^e siècles. Dans le catalogue de l'abbaye bénédictine de Lorsch, en Allemagne (dans la plaine du Rhin, entre Darmstadt et Mannheim, non loin de la France), on peut lire : *libri epistolarum senatoris diaconi, postea presbyteri, ad diuersos numero XVII in uno codice*; il faudrait lire *XIII* au lieu de *XVII*¹⁰. L'ensemble de ceux qui se sont intéressés à la tradition manuscrite des *Variae* y voit bel et bien une mention de celles-ci. Ce n'est pas impossible, puisque des manuscrits du *De anima* semblent provenir d'un archétype de Lorsch. Mais, à part leur treizième livre, les *Variae* ne semblent pas avoir trouvé de public et l'on ne s'y intéresse pas avant le xii^e siècle. Dans l'état actuel des connaissances, on ne conserve, en fait de témoignage plus ancien, que deux petits fragments du xi^e siècle, peut-être allemands aussi¹¹. Il est probable que quelques abbayes bénédictines du centre et du sud de l'Allemagne en possédaient un exemplaire. Il en va ainsi de Fulda, d'où provient le meilleur exemplaire du xii^e siècle (Leyde, BU, Vulc. 46) : la bibliothèque de ce monastère avait été fondée par Raban Maur, qui en avait été abbé de 822 à 842 et qui connaissait le *De anima*, comme on l'a vu plus haut.

C'est donc du xii^e siècle seulement que datent les premiers manuscrits des *Variae* parvenus jusqu'à nous. Il est assez fascinant de constater que ce resurgissement se produisit en l'espace de quelques années, dans plusieurs régions assez éloignées à la fois, comme une explosion ou une traînée de poudre, entre 1160 et

9. James W. Halporn, « Magni Aurelii Cassiodori Senatoris liber de Anima », dans *Traditio*, t. 16, 1960, p. 52.

10. Comme l'indique Theodor Mommsen dans l'introduction de son édition des *Variae* (MGH, AA, XII, p. cix).

11. Voir Adolf Hofmeister, « Zur Überlieferung von Cassiodors *Variae* », dans *Historische Vierteljahrsschrift*, t. 26, 1931, p. 22-24.

1180 ; il est difficile de repérer son cheminement, travail auquel j'ai commencé à m'attacher, aidée par Patricia Stirnemann, de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), pour dater les plus anciens manuscrits et repérer leur origine. Mais ce travail repose sur des hypothèses, faute de preuves. En Allemagne, les exemplaires se multiplièrent dans les monastères bénédictins du centre et du Sud (Prüfening, Hirsau, Fulda). Dans ces années 1160, un ou plusieurs manuscrits italiens d'une autre famille arrivèrent en France, peut-être apportés en 1162 par le pape Alexandre III en exil (Tours, Paris ; Sens entre 1163 et 1165), et furent copiés dans les monastères cisterciens de Bourgogne et de Champagne, autour de Sens (Pontigny, Clairvaux). Dans le même temps, l'ouvrage apparaît dans les catalogues des abbayes bénédictines de Normandie (Bec, Lyre) et des exemplaires furent réalisés en Angleterre (St Albans, près de Cantorbéry). Les exemplaires de ces trois régions relèvent de la même famille, comme j'ai pu le constater en les collationnant.

En confrontant les lieux, les dates, les rencontres, j'en suis venue à me demander si Thomas Becket, évêque de Cantorbéry, lui aussi exilé en France, ne pourrait pas être pour quelque chose dans cette propagation. En effet, il rencontra le pape à Sens, et c'est juste après son séjour à Pontigny que les *Variae* apparaissent dans le catalogue de cette abbaye. Juste après son retour en Angleterre, un exemplaire d'une main anglaise fut donné à l'abbaye de St Albans. On sait que, durant son séjour à Pontigny et à Sens, ses proches écumaient la région à la recherche de textes¹². Mais je n'ai pas de preuve pouvant confirmer cette hypothèse.

Il faut se demander aussi pourquoi les *Variae* trouvèrent ainsi brusquement un public. Les lieux où elles furent copiées et leur utilisation peuvent donner des embryons de réponse. On a vu qu'elles étaient restées confinées dans quelques monastères bénédictins, probablement à côté des œuvres chrétiennes de Cassiodore (*Institutiones humanae et divinae, Expositio psalmodum*). Les monastères cisterciens, dont l'essor fut important pour le renouveau de la vie culturelle, semblent avoir joué un rôle dans leur diffusion. Les cisterciens s'intéressaient particulièrement à la littérature patristique, qui occupait une place importante dans leurs bibliothèques, et les *Variae* peuvent avoir bénéficié de cet intérêt pour leur auteur : en effet, les monastères cherchaient à se procurer la collection entière des œuvres connues des Pères de l'Église et ils faisaient preuve d'une activité soutenue de copie et d'achat de manuscrits. Il faut ajouter leur intérêt pour les collections épistolaires, notamment celles de la fin de l'Antiquité : Symmaque et Ennode, ce dernier étant contemporain de Cassiodore¹³. Ils jouèrent en effet un

12. François Bougard et Pierre Petitmengin (avec la collaboration de Patricia Stirnemann), *La bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Vauluisant. Histoire et inventaires*, Paris, 2012, p. 41.

13. Voir l'introduction de Stéphane Gioanni à l'édition de la correspondance d'Ennode de Pavie dans la Collection des universités de France (*Ennode de Pavie. Lettres. Livres I et II*, éd. Stéphane Gioanni, t. I, Paris, 2006, p. CLXII).

rôle important dans l'enseignement de l'art d'écrire des lettres et avaient besoin pour ce faire de modèles.

On en vient à la principale raison du succès des *Variae* au XII^e siècle, qui est la floraison de l'*ars dictaminis* ou *ars dictandi*, l'art d'écrire lettres et documents officiels en prose, selon des règles et des modèles élaborés alors. Né en Italie à la fin du XI^e siècle, d'abord au Mont-Cassin puis à Bologne, il passa ensuite en France puis en Allemagne, où il était bien établi à la fin du XI^e siècle, et en Angleterre dans les années 1180¹⁴, qui sont celles de l'apparition des *Variae* dans l'île. Il a préparé un terrain favorable au resurgissement des *Variae* et explique en grande partie l'intérêt des lettrés pour cet ouvrage : le recueil, conçu par Cassiodore comme un ensemble de modèles destinés à des fonctionnaires ou ministres moins talentueux que lui pour écrire au nom de souverains, répondait exactement au souci qui entraînait l'expansion de l'*ars dictaminis*. Mais, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce ne sont pas forcément les formules des livres VI et VII qui eurent le plus de succès, puisqu'elles manquent dans bien des manuscrits du XII^e et du XIII^e siècle.

Sans doute le vocabulaire et la dimension juridiques des *Variae* furent-ils aussi une raison de leur succès : le Code Justinien avait été redécouvert peu avant, à la fin du XI^e siècle, à Bologne. Et, plus récemment, en 1158, l'empereur Frédéric Barberousse s'était appuyé sur lui pour établir la primauté impériale en Italie en édictant de nouvelles lois avec l'aide des juristes de Bologne, berceau de l'*ars dictaminis*. Mais c'est probablement et avant tout le style qui plaisait et convenait, un style mêlant termes juridiques et techniques au souci rhétorique et littéraire : c'est ainsi que l'un des premiers auteurs à citer les *Variae*, un Anglais, Alexandre Neckam, souligne l'élégance du style, en disant dans un passage de son *De naturis rerum* qui date de l'extrême fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e : *quos eleganter notat Cassiodorus, hac uerborum utens forma*¹⁵.

Dès 1140, les parties standard d'une lettre étaient fixées dans le cadre de l'*ars dictaminis*, d'après les parties d'un discours cicéronien. Il y en avait cinq¹⁶ : *salutatio*, *exordium* (= *captatio benevolentiae* ou *proverbium*), *narratio*, *petitio*, *conclusio*. C'est à la *salutatio* qu'on accordait le plus d'attention, à cause de sa fonction sociale, puisqu'il fallait l'adapter au statut du destinataire et de l'expéditeur. Il convenait de recourir aux différents *genera dicendi* (*stilus altus, medius, humilis*) en fonction de la hiérarchie sociale, où les séculiers et les ecclésiastiques étaient classés comme *superiores/sublimi, pares/mediocres, inferiores/infimi*. Et l'on retrouve là les distinctions établies par Cassiodore dans sa préface (§ 16-17) et son souci d'adapter son style aux destinataires variés, d'où le titre choisi par lui

14. James J. Murphy, *Rhetoric in the Middle Ages*, Berkeley, 1974, p. 211.

15. Alexandre Neckam, *De naturis rerum*, I, 23 : « C'est en ces termes que Cassiodore parle d'eux [les oiseaux] en usant d'un style élégant ».

16. Martin Camargo, *Ars dictaminis, ars dictandi*, Turnhout, 1991, p. 22.

(*Variae personae*) : « Je les ai intitulés *Variae*, puisque j'ai dû adopter plusieurs styles pour adresser des directives à des personnes variées »¹⁷. C'est leur adéquation aux exigences de l'époque et leur style qui valurent donc aux *Variae* d'être recopiées toujours plus, au XII^e siècle finissant puis au XIII^e siècle.

Assez vite, cette source de l'Antiquité fut utilisée d'autres manières. Ses nombreuses digressions, qui évoquent des pans de la culture latine, des techniques, le comportement des animaux, des lieux particulièrement beaux ou intéressants, servirent de réservoir d'exemples, d'illustrations et de connaissances, comme une vaste encyclopédie englobant toutes sortes de sujets. Et c'est ainsi que l'utilise l'un des premiers à citer les *Variae*, le Gallois Giraud de Cambrie (ou de Barri), dans sa *Topographia Hibernica* (1188). Dans cet ouvrage consacré à l'Irlande, il cite un passage de Cassiodore consacré aux oiseaux et un autre à la harpe pour illustrer son propos :

Je n'ai pas jugé hors de propos d'insérer ici ce qu'écrivit Cassiodore sur les avantages de la harpe. La harpe, dit-il, « réjouit la tristesse funeste, apaise les accès de fureur, adoucit la cruauté sanglante, met fin à l'apathie, réveille la paresse endormie, rend à ceux qui veillent un repos très salutaire. Elle ramène la pureté ensevelie sous un amour honteux à un sentiment honnête, guérit l'esprit de l'ennui, toujours nuisible aux bonnes pensées, change les haines funestes en bonnes grâces secourables et – ce qui constitue le plus heureux mode de guérison – chasse du cœur les passions par les plaisirs les plus doux. Elle touche matériellement l'âme immatérielle et la conduit par l'ouïe seule à ce qu'elle veut. Ce que le musicien silencieux ne peut embrasser par la parole, il le crie avec les mains, il le dit sans la bouche, et par la maîtrise de choses insensibles, il peut dominer les sens [...]. La miséricorde divine répand par endroits sa grâce et toutes ses créations méritent de grands éloges [...]. La harpe de David a repoussé le diable; le son a commandé aux esprits; trois fois le chant de la harpe a rendu la liberté au roi qu'un ennemi plaisant possédait pour sa honte » [= *Variae*, II, 40]. J'en ai fini avec cette plaisante digression, qui n'est cependant pas sans objet, car il est toujours précieux de parler d'un art avec des connaisseurs¹⁸.

On constate, en lisant cette dernière phrase, que Giraud cite Cassiodore par plaisir. Le long texte consacré à la musique dont est tiré cet extrait eut beaucoup de succès. J'ai pu me rendre compte, en consultant des catalogues de bibliothèques, qu'il eut même une vie propre, séparée du reste du recueil et en parallèle avec des traités sur la musique comme ceux d'Augustin et de Boèce. Il faudrait vérifier s'il ne fut pas recopié avant le reste des *Variae*.

17. Cassiodore, *Variae*, préface, § 15 : [*Librorum uero titulum*] *Variarum nomine prae-notauit, quia necesse nobis fuit stilum non unum sumere, qui personas uarias suscepimus ammonere.*

18. Giraud de Cambrie, *Topographia Hibernica*, 3, 12, trad. fr. Jeanne-Marie Boivin, *L'Irlande au Moyen Âge. Giraud de Barri et la Topographia Hibernica (1188)*, Paris, 1993.

On puisait aussi parfois dans les *Variae* comme dans une source de connaissances qu'on reproduisait sans esprit critique, de même que Cassiodore puisait chez Pline l'Ancien ou chez d'autres les connaissances qui nourrissaient ses digressions. C'est le cas d'Alexandre Neckam, déjà cité, qui présente dans son *De naturis rerum* la somme des connaissances disponibles à son époque en sélectionnant des extraits de nombreux auteurs : il emprunte à Cassiodore, en le citant nommément, un passage sur les oiseaux (I, 23 : *Var.*, VIII, 31, 2-3), un long passage sur les éléphants, assez amusant vu les croyances fabuleuses rassemblées (II, 143 : *Var.*, X, 30), et un autre sur les sources et fontaines (II, 5 : *Var.*, VIII, 32, 1-3). Cette utilisation des *Variae* comme vaste réservoir de connaissances, comme encyclopédie, a perduré jusqu'à aujourd'hui : quand on cherche un point de civilisation dans telle encyclopédie ou tel dictionnaire moderne (XIX^e-XX^e siècle), il n'est pas rare de trouver une référence aux *Variae*. Elles servirent aussi très tôt de réservoir de citations. Cassiodore avait en effet l'art de la formule, et les auteurs de florilèges médiévaux puisèrent abondamment dans le recueil. C'est ainsi qu'il figure parmi les auteurs présents dans le *Florilegium gallicum*, composé au XI^e siècle¹⁹, et dans bien d'autres florilèges moins connus. Il est amusant de constater que certaines phrases qui lui sont attribuées ne sont en réalité pas de lui, mais de Sénèque, Ambroise de Milan, Grégoire le Grand, Bernard de Clairvaux, etc. On ne prête qu'aux riches ! C'est le cas dans un florilège d'Évreux qui date du début du XIII^e siècle (BM, lat. 1, fol. 119v-122v).

Dans ce florilège, si l'on compare les phrases des *Variae* sélectionnées avec le texte des manuscrits de la même époque, on constate que la formulation a été par endroits légèrement modifiée. Il est intéressant d'examiner ces petites transformations : toutes les références au prince et à son administration sont remplacées par des mots du vocabulaire religieux, pour transformer les impératifs de l'art de gouverner en maximes morales adaptées à un public chrétien. Le roi cède ainsi la place au pasteur : *benigni principis* devient *benigni pastoris* (II, 9, 1, n° 33) ; *regalis uirtus, pastoralis uirtus* (X, 4, 6, n° 12) ; *disciplina imperandi, disciplina pastoralis* (IX, 9, 5, n° 10). La *disciplina* devient du reste omniprésente sous la plume de l'auteur du florilège. Par ailleurs, *in saeculo pacato*, trop séculier, devient *in domo pacis* (XI, 8, 2, n° 14) et *tranquillus animus* est transformé en *castus animus* (VIII, 14, 3, n° 63).

Ces petites transformations sont très instructives pour nous sur l'œil dont on a pu lire les *Variae*, sur l'intérêt qu'on leur a trouvé soudainement, sur la manière dont on les a utilisées. C'était en effet une source inépuisable de formules bien

19. Peut-être, selon Patricia Stirnemann, par Jean de Salisbury, compagnon fidèle de Thomas Becket.

frappées ou bien tournées, facilement adaptables à d'autres contextes. On peut citer ce que Cassiodore souligne lui-même au sujet des deux livres de *formulae* :

Ce que j'ai dit à propos de choses passées convient aussi au futur, puisque ce que j'ai développé ne porte pas sur des personnes, mais sur les sujets précisément qui me semblaient appropriés²⁰.

Il avait pressenti et voulu la dimension adaptable de ses écrits, et son vœu, offrir des modèles tout prêts à ses successeurs administratifs, se trouva ainsi comblé, après un hiatus de plusieurs siècles qui faillit bien être fatal à son recueil :

Nous n'avons pas supporté que d'autres subissent ce qui nous est fréquemment arrivé quand nous conférons des honneurs : improviser des discours mal fourbis, qui nous sont demandés si soudainement qu'on semble avoir à peine le temps de les écrire. J'ai par conséquent réuni les formules des dignités dans les sixième et septième livres, afin de me rendre service, bien que trop tard, et de venir en aide à d'autres quand le temps les presse²¹.

C'est donc, aux XII^e-XIII^e siècles, le style de ces textes qui fut proposé en exemple, sans que l'on prête grand intérêt au contenu lui-même (en dehors des digressions) ni au contexte historique qui avait été le leur. Les *Variae* furent une source d'imitation, de citations, de connaissances de type encyclopédique et un modèle de style. L'ironie de l'histoire veut que, par un retournement complet, ce style ait par la suite été très décrié aux XIX^e et XX^e siècles²² : c'est alors uniquement comme source encyclopédique d'informations très diverses que les *Variae* furent utilisées et citées, ponctuellement ou bien comme source de l'histoire du VI^e siècle.

Valérie FAUVINET-RANSON
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

20. Cassiodore, *Variae*, préface, § 14 : *Quae dixi de praeteritis conueniunt et futuris, quia non de personis, sed de ipsis locis quae apta uidebantur explicui*. Il se trouve que, par le hasard de la transmission des textes, ce sont ces formules des livres VI et VII qui ont été recopiées le moins souvent, beaucoup de manuscrits s'arrêtant au livre IV.

21. Cassiodore, *Variae*, préface, § 14 : *Illud autem sustinere alios passi non sumus quod non frequenter incurrimus in honoribus dandis, impolitas et praecipites dictiones, quae sic poscuntur ad subitum, ut uix uel scribi posse uideantur. Cunctarum itaque dignitatum sexto et septimo libris formulas comprehendendi, ut et mihi quamuis sero prospicerem et sequentibus in angusto tempore subuenirem*.

22. C'est l'un des points qu'a développés et illustrés Andrea Giardina dans la conférence qu'il a donnée sur son projet de traduction collective commentée du recueil, à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), à Paris, en décembre 2009.

Au commencement était la source... Puis vinrent les difficultés. Chaque source pose en effet des problèmes spécifiques. Le présent recueil, issu de deux journées d'étude organisées à l'Institut catholique d'études supérieures (La Roche-sur-Yon), s'efforce d'en brosser un panorama, à partir de cas relevant de disciplines, de périodes et de corpus suffisamment variés pour présenter au chercheur en sciences humaines une vue générale des questions que suscitent ses propres pratiques en lien avec de telles sources. À la lumière de ces études, des questions récurrentes déterminent la recherche documentaire : ce que sont les sources, par quel examen critique les évaluer, comment les organiser, enfin comment élaborer un récit scientifique fidèle, autant que possible, à leurs enseignements.

La source est-elle intègre, authentique, sincère, représentative ? Son témoignage, parfois polémique, est lacunaire aussi, parce que séparé de la culture dans laquelle il s'intégrait et que cherche à reconstituer le chercheur, à la manière d'un puzzle dont il ne subsisterait que quelques pièces. La critique des sources navigue entre une lecture littérale et une lecture hypercritique. Cette dernière risque de disqualifier par principe tout récit historique fondé sur des sources qui ne seraient jugées ni sûres, ni vérifiables, ni exploitables, comme les récits légendaires de la fondation de Rome. L'esprit critique, pourtant nécessaire à la déontologie scientifique, peut paralyser le discours savant quand il est systématisé. Mais comment apprécier un degré approprié de critique et un degré excessif ? La question des sources en vient donc à en ouvrir une autre, une interrogation de nature épistémologique et philosophique : comment fonder le savoir ?

Sommaire

FRANÇOIS PLOTON-NICOLLET, Avant-propos. — **I. Identifier, décrire et étudier la source.** — JEAN-PIERRE DESCHODT, Les sources à l'épreuve de l'histoire. — MĂDĂLINA VĂRTEJANU-JOUBERT, L'entrée des sources inédites dans le circuit scientifique : les manuscrits de Qumrân. — VALÉRIE FAUVINET-RANSON, La réception variée des *Variae* de Cassiodore au Moyen Âge. — ALAIN LANAVÈRE, Théophile de Viau et son inspiration virgilienne. — FRANÇOIS PLOTON-NICOLLET, Les sources poétiques du Grand Siècle. Quelques citations et emprunts méconnus autour de 1660 (Gilles Ménage, les jetons de la monarchie française et Madame de Villedieu). — **II. Construire la source.** — CHRISTELLE CHAILLOU-AMADIEU, Chansons du Moyen Âge et traditions populaires. — GUILLAUME BERNARD, Le concordat de Bologne : un texte « introuvable » ? — SIMON ICARD, Réflexions sur l'étude des sources théologiques. — JEAN-BAPTISTE AMADIEU, Les archives de la censure : choisir entre déontologie scientifique et éthique citoyenne ? — JEAN-MARC JOUBERT, Revisiter les sources. Les textes de jeunesse de Maurras, ou Maurras *versus* Maurras. — BEATRIZ FIGALLO, Recent history in Latin America : between complexity and uncertainty. — **III. Penser la source.** — ALEXANDRE GRANDAZZI, Hypercritique ou littéralisme : comment penser les origines de Rome ? — OLIVIER HANNE, Le Coran à l'épreuve de la critique historico-philologique. Écueils de l'hypercritique, impasses de la littéralité. — ENRICO CASTELLI GATTINARA, Le problème de la vérité en histoire et le statut du fait historique à la lumière de la philosophie de Paul Ricœur. — JEAN-BAPTISTE AMADIEU, Le grand récit émancipateur chez Lyotard entre validité et invalidation. — SERGE BARDET, Pour une théorie rationnelle et militante de l'hypercriticisme. — JEAN-BAPTISTE AMADIEU ET MĂDĂLINA VĂRTEJANU-JOUBERT, Synthèse.

ISBN 978-2-35723-084-2



Prix France : 17,00 €